

COMMENT RÉSERVER ?

Séjours : Ardèche en folie, Île de ré, Intergé à la montagne, Chill and détente et Textes en l'air.

Mini-camps : Iti' Vercors Isère, A la ferme, Entre Marandan et Royans, L'air de la montagne.

Les demandes de pré-réservations pour les séjours et mini camps organisés par Espace Anim' se font par mail ou lors des permanences proposées.

1ère étape : Demande de pré-réservation

Soit par mail avant le 24 mai en envoyant une demande à espace.anim@smvic.fr avec comme objet « Demande de pré-réservation séjour ou mini-camp » et en précisant dans le mail :

- Nom, prénom, date de naissance et classe scolaire actuelle de votre enfant.
- Nom du séjour demandé.

Soit en se rendant à une permanence du RIF

- Vinay (3 avenue Brun Faulquier) le lundi de 14h à 18h
- St Romans (171 rue du 19 mars 1962) le mardi de 14h à 18h

Attention, s'il s'agit d'une première inscription, vous devrez obligatoirement constituer le dossier de votre enfant et le joindre au mail ou apporter les documents nécessaires à la permanence :

- Fiche sanitaire et individuelle téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes rubrique « Enfance jeunesse famille - Accueils de loisirs » (possibilité de les remplir sur place lors des permanences)
- Attestation de quotient familial
- Attestation de responsabilité civile
- Photocopie du carnet de vaccination

Sans ces documents, la demande de pré-réservation ne pourra pas être prise en compte.

2ème étape : Accusé de réception de la demande

Vous recevez par mail une confirmation de réception de votre demande.

3ème étape : Validation ou refus de la demande

Au cas où le nombre de demandes est supérieur au nombre de places proposé, une commission d'attribution se réunira le jeudi 2 juin pour sélectionner les participants.

Vous recevrez ensuite une validation ou un refus de votre demande de pré-réservation au séjour demandé.

CONTACT

Mail / espace.anim@smvic.fr

Téléphone / 04 58 88 00 25



COMMENT RÉSERVER ?

Séjours : ADOS Express', Salagou et Equi'folie

Mini-camps : Mon 1er camp, Iti' Vercors Isère, Entre Marandan et Royans

Les demandes de pré-réervations de séjours et mini-camps organisés par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté se font par mail ou lors des permanences proposées.

1^{ère} étape : Demande de pré-réservation

Soit par mail avant le 24 mai en envoyant une demande à acm.vinay@smvic.fr avec comme objet « Demande de pré-réservation séjour ou mini-camp » et en précisant dans le mail :

- Nom, prénom, date de naissance et classe scolaire actuelle de votre enfant.
- Nom du séjour demandé.

Soit en se rendant à une permanence du RIF

- Vinay (3 avenue Brun Faulquier) le lundi de 14h à 18h
- St Romans (171 rue du 19 mars 1962) le mardi de 14h à 18h

Attention, s'il s'agit d'une première inscription, vous devrez obligatoirement constituer le dossier de votre enfant et le joindre au mail ou apporter les documents nécessaires à la permanence :

- Fiche sanitaire et individuelle téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes rubrique « Enfance jeunesse famille - Accueils de loisirs » (possibilité de les remplir sur place lors des permanences)
- Attestation de quotient familial
- Attestation de responsabilité civile
- Photocopie du carnet de vaccination

Sans ces documents, la demande de pré-réservation ne pourra pas être prise en compte.

2^{ème} étape : Accusé de réception de la demande

Vous recevez par mail une confirmation de réception de votre demande.

3^{ème} étape : Validation ou refus de la demande

Au cas où le nombre de demandes est supérieur au nombre de places proposé, une commission d'attribution se réunira le jeudi 2 juin pour sélectionner les participants.

Vous recevrez ensuite une validation ou un refus de votre demande de pré-réservation au séjour demandé.

CONTACT

Mail / acm.vinay@smvic.fr

Téléphone / 04 76 64 09 50

